
PLAN DIRECTEUR POUR L'EXAMEN CANADIEN DE RECONNAISSANCE VISANT L'INSCRIPTION DES SAGES- FEMMES



**Une évaluation nationale des compétences de base pour les
sages-femmes canadiennes**

INTRODUCTION

Chaque province et territoire est responsable de s'assurer qu'une diplômée d'un programme canadien de formation en pratique sage-femme, de même qu'une sage-femme formée à l'étranger qui présente une demande d'inscription à titre de sage-femme atteignent un niveau acceptable de compétence avant de commencer à exercer au Canada. Ce niveau de compétence est mesuré, en partie, par *l'Examen canadien de reconnaissance visant l'inscription des sages-femmes (ECSF)*. L'ECSF a été élaboré en 2005-2006 par le Consortium canadien des ordres de sages-femmes, le réseau des organismes de réglementation de la profession de sage-femme au Canada, de concert avec Assessment Strategies Inc., ses consultants en matière d'élaboration d'examens. Assessment Strategies Inc. a fourni des services et des conseils professionnels au chapitre de l'administration de tests lors de l'élaboration de l'ECSF. On s'attend à ce que le processus d'élaboration et de révision de l'ECSF se poursuive afin de veiller au maintien de la validité de l'examen et pour tenir compte des attentes à l'égard des nouvelles sages-femmes.

COMPÉTENCES CANADIENNES POUR LES SAGES-FEMMES

L'ECSF s'appuie sur les *Compétences canadiennes pour les sages-femmes*, une description de la pratique sage-femme de base qui a été élaborée en 2004. Ce document décrit les connaissances, les habiletés et le professionnalisme attendus d'une nouvelle sage-femme et il a servi de base pour l'élaboration de l'ECSF.

Les *Compétences canadiennes pour les sages-femmes* ont été élaborées par l'entremise d'un processus qui comprenait une analyse détaillée des énoncés de compétence de chaque province et territoire réglementés du Canada; un atelier intensif en personne auxquels ont participé les organismes de réglementation et les responsables des programmes de formation en pratique sage-femme, dont beaucoup exerçaient activement comme sage-femme, issus de toutes les provinces et les territoires réglementés; et une collaboration et une consultation par voie électronique entre les participantes à l'atelier et tous les conseils/bureaux des organismes de réglementation. On prévoit réviser régulièrement le document pour s'assurer qu'il reste pertinent et à jour.

PLAN DIRECTEUR DE L'EXAMEN

Alors que le document *Compétences canadiennes pour les sages-femmes* décrit les compétences qui doivent être évaluées, le processus d'élaboration du plan directeur de l'examen détermine le nombre de questions qui devraient viser chaque compétence ainsi que les éléments structurels (p. ex. durée de l'examen, type de questions) et contextuels (p. ex. le fait que les milieux hospitalier et non hospitalier devraient être inclus). Ce processus a été entrepris par le comité d'examen du Consortium canadien des ordres de sages-femmes, composé de représentantes de chaque province et territoire réglementé. Assessment Strategies Inc. a fourni des conseils et de l'expertise psychométrique dans le cadre de ce processus.

Le plan directeur de l'examen qui en découle fournit une description détaillée de l'ECSF. Les détails figurent ci-dessous.

PONDÉRATION DES COMPÉTENCES

Groupes de compétences :

Pour s'assurer que l'examen reflète précisément le profil de base de la pratique sage-femme, les compétences sont groupées selon leur importance relative d'après les cotes suggérées dans le questionnaire et l'évaluation qualitative du comité de l'Examen canadien visant la reconnaissance des sages-femmes (ECRSF).

Les compétences sont réparties en quatre groupes :

1. Les compétences du groupe 1 comportant 10 à 15 % de l'examen sont les moins importantes;
2. Les compétences du groupe 2 comportant 70 à 75 % de l'examen sont de moyenne importance;
3. Les compétences du groupe 3 comportant 10 à 15 % de l'examen sont les plus importantes; et
4. Les compétences du groupe 4 représentant 5 à 10 % de l'ECRSF sont à la fois générales et importantes et elles exigent une question par phase au cours de la période périnatale (prénatale, perinatale, postnatale et nouveau-né).

Échantillonnage des compétences :

Selon les données résultant du questionnaire et les lignes directrices du comité de l'ECRSF, le plan d'échantillonnage présenté dans le tableau 1 a été élaboré. La répartition de la pondération dans ce plan d'échantillonnage a été déterminée (1) pour fournir une différenciation sur les cotes d'importance; et (2) pour respecter l'exigence d'une durée d'examen de 210 à 230 questions (un maximum d'une journée d'examen).

Au début du processus de l'élaboration du plan directeur, 187 compétences en pratique sage-femme ont été relevées par le CCOSF. Par l'entremise du processus, 140 des 187 compétences ont été déterminées comme étant appropriée pour une évaluation par l'ECRSF. Ces 140 compétences sont les compétences de base reliées à une pratique sécuritaire et efficace partagées dans toutes les provinces et territoires canadiens et qui peuvent être mesurées efficacement à l'aide d'un examen à choix multiple et à court développement.

Le groupement et l'échantillonnage des compétences sont présentés au tableau 1. Par exemple, dans le groupe 2, il y a 97 compétences. Chacune de ces compétences sera évaluée environ à deux reprises et elles représentent de 70 à 75 % des questions de l'ECRSF.

Tableau 1. Groupes et échantillonnage des compétences

Groupe	Nombre de compétences	Nombre approx. de questions par compétence	Pourcentage de questions dans l'ECRSF
1	30	1	10 à 15 %
2	97	2	70 à 75 %
3	9	3	10 à 15 %
4	4	4	5 à 10 %
TOTAL	140		100 %

Cadre de compétences : Le cadre détermine et organise les compétences mesurées par l'ECRSF. Chaque catégorie du cadre comprend un nombre différent de compétences qui varient en importance.

Le tableau 2 présente la liste des domaines de compétences, le nombre de compétences dans chaque catégorie qui sont évaluées dans l'examen (le pourcentage de compétences se trouve entre parenthèses), ainsi que le pourcentage de questions contenues dans l'examen pour chaque domaine. Par exemple, dans le domaine du prénatal, 24 compétences sont évaluées, représentant 17,1 % des 140 compétences échantillonnées dans le plan directeur. De plus, le domaine du prénatal représentera 25 à 30 % des questions de l'ECRSF (c.-à-d. 55 à 65 questions).

Tableau 2. Cadre de compétences

Domaines de compétences	Compétences évaluées dans l'ECRSF	Pourcentage de questions dans l'ECRSF
I. Compétences générales	12 (8,6 %)	5 à 10 %
II. Éducation et counselling	15 (10,7%)	5 à 10 %
III. Prénatale	24 (17,1 %)	25 à 30 %
IV. Soins pernatals : Suivi du travail, de l'accouchement, et du post-partum immédiat	38 (27,1 %)	25 à 30 %
V. Suivi postnatal de la femme, y compris l'allaitement maternel	21 (15,0 %)	10 à 15 %
VI. Soins du nouveau-né et du nourrisson	18 (12,9 %)	10 à 15 %
VII. Soins de santé des femmes, sexualité et gynécologie	8 (5,7 %)	1 à 5 %
VIII. Aspects professionnels, interprofessionnels, juridiques ainsi que d'autres aspects de la profession	2 (1,4 %)	1 à 3 %
IX. Développement professionnel	2 (1,4 %)	1 à 3 %
X. Compétences avancées	0 (0 %)	0 %
TOTAL	140 (100 %)	100 %

LIGNES DIRECTRICES POUR LE FORMAT DE L'EXAMEN

Variables structurelles : Les variables structurelles comprennent les caractéristiques qui déterminent l'aspect et la conception générale de l'examen. Elles définissent la durée de l'examen, le format et la présentation des questions d'examen.

1. **Longueur de l'examen** : L'examen comprendra de 210 à 230 questions (c.-à-d. choix multiple et à court développement). Il y aura de 165 à 175 questions à choix multiple et de 45 à 55 questions à court développement dans l'ECRSF.
2. **Présentation et format des questions** : Les questions à choix multiple et à court développement sont présentées soit comme scénario basé sur une histoire de cas soit comme questions indépendantes. Les questions à choix multiple et les questions à court développement sont présentées séparément.

Le format basé sur une histoire de cas comporte une série d'environ deux à cinq questions qui sont associées à un bref scénario en pratique sage-femme. Les questions indépendantes comprennent tous les renseignements nécessaires sans faire référence à un cas. Pour les 210 à 230 questions de l'ECRSF, 65 à 75 % sont des questions basées sur une histoire de cas et 25 à 35 % sont des questions indépendantes.

Variables contextuelles : Les variables contextuelles ajoutent des précisions au contenu en spécifiant le contexte en pratique sage-femme dans lequel une question d'examen s'inscrit.

1. **Milieu de pratique** : L'ECRSF a été conçu pour comprendre des questions représentant la diversité des milieux dans lesquels les sages-femmes exercent au Canada. Par conséquent, pour les besoins de l'ECRSF, le contexte est défini comme étant en milieu hospitalier ou non hospitalier. Le tableau 3 présente les fourchettes de pourcentage qui servent de lignes directrices pour l'élaboration de l'ECRSF.

Tableau 3. Répartition des questions par milieu de pratique

Type de milieu	Pourcentage cible de questions
Hospitalier	40 à 50 %
Non hospitalier	50 à 60 %

2. **Situation clinique** : Dans le contexte de la pratique sage-femme, on reconnaît qu'une femme peut faire face à une variété de situations cliniques normales et anormales. Le tableau 4 présente les fourchettes de pourcentage qui servent de lignes directrices pour l'élaboration de l'ECRSF.

Tableau 4. Répartition des questions par situation clinique

Type de situation clinique	Pourcentage cible de questions
Normale	50 à 60 %
Anormale	40 à 50 %

Standardisation :

La standardisation assure une présentation uniforme des questions d'examen et les candidates peuvent s'attendre à ce que les renseignements figurant dans l'examen soient présentés selon certaines normes. Les normes suivantes sont adoptées pour cet examen :

- Le système métrique sera utilisé pour les mesures
- Les unités internationales (U.I.) standards seront utilisées pour le dosage des médicaments
- Les noms génériques, ou communs, des médicaments seront fournis. Tout nom de marque suivra entre parenthèses.